



## Conseil de quartier de Penhars

### Compte-rendu de la plénière du mardi 30 janvier 2018

Présents : 21 membres

Invités : Philippe Calvez, maire adjoint chargé de la coordination des mairies de quartier, de la démocratie de proximité, de la vie associative et du secteur socio-culturel

Excusé(s) : 10 membres

Valérie Lecerf-Livet, maire adjointe chargée du quartier de Penhars

Secrétaire : Jacky Frémy

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu de la plénière du 12 décembre 2017
2. Présentation de la nouvelle maison des associations
3. Dernières observations sur l'organisation des transports 2018
4. Choix des sujets par thématique
5. Actualités
6. Rappels
7. Bilan des animations de Noël
8. Prochains rendez-vous

**1- Le compte-rendu de la plénière** du 12 décembre 2017 est validé à l'unanimité.

#### **2- Présentation de la nouvelle maison des associations**

Philippe Calvez présente le projet général de la nouvelle maison des associations qui sera prochainement baptisée « *Maison Pierre Waldeck-Rousseau* », associée à l'aménagement d'un terrain synthétique sur le site du stade Jean Brelivet. Le plan de prévention des risques inondation prévoit en effet, le transfert de la maison des associations implantée actuellement derrière la gare, en zone inondable.

Ce projet est motivé par plusieurs éléments :

- la vétusté de certains bâtiments appartenant à la ville, aux coûts de leurs mises en accessibilité et à une étude des besoins associatifs effectués en 2014/2015 (recensement, utilisation réelle du lieu mis à disposition, perspectives...) dans le cadre de la stratégie patrimoniale menée par la ville,

- la maison des associations actuelle implantée dans une zone du plan de prévention des risques inondation rend impossible tout aménagement ou extension de ce bâtiment.

Cette maison associative se fera sur un ancien terrain en stabilisé du stade Jean Brelivet. Par ailleurs, un terrain synthétique sera réalisé en amont, afin de favoriser les besoins du « Quimper Ergué-Armel Football Club », principal utilisateur des terrains.

L'idée de départ était d'implanter cette nouvelle structure sur un des équipements sportifs. La stratégie patrimoniale mis en œuvre par l'actuelle équipe municipale, autorise la réduction du nombre de terrains en herbe qui sont, en entretien, 10 fois plus chers qu'un terrain synthétique. Pour répondre au mieux aux demandes des clubs, ce nouveau terrain synthétique sera aménagé avec des normes supérieures au classement actuel des footballeurs quimpérois. Ainsi, le club de football aura la possibilité de faire jusqu'à 5 matchs dans la journée sur ce terrain en sachant que la pluie n'est plus un inconvénient.

Les voies douces qui traversent le stade actuellement, ne seront pas impactées par les nouveaux aménagements prévus (terrain synthétique et maison des associations).

Le regroupement des pôles sportifs comme Penvillers et Creac'h Gwen, favorisent les économies d'entretien. Un accord a été trouvé avec les différents acteurs du projet pour partager le stade Jean Brelivet. Il a été convenu que la nouvelle maison associative ne se fera pas sur le terrain d'honneur en herbe, à cause des fouilles archéologiques qui doivent précéder tout chantier de construction. Elles auraient retardé le projet.

Le budget du projet de la maison des associations est de l'ordre de 5 millions d'euros. Il est composé d'un bâtiment principal qui représente 2 200 m<sup>2</sup> de surfaces utiles avec en plus, un bâtiment de rez-de-chaussée composé de 21 box de stockage pour répondre aux besoins logistiques des associations (250m<sup>2</sup>). Le bâtiment est économe en énergie, de niveau « Passiv Haus » sans avoir pour autant la labellisation qui demande d'utiliser certains types de matériaux onéreux. Nous serons beaucoup plus efficaces grâce à une bonne étanchéité du bâtiment, consolidée par une grosse épaisseur d'isolation et un toit en dent de scie lumineux qui permettra à la centrale d'air de réguler les calories du soleil. Différentes protections prendront le relais pour s'en protéger lorsqu'il chauffera trop. Chaque bureau aura son convecteur.

Ce bâtiment à haute performance énergétique sera réalisé par un maximum d'artisans du secteur cornouaillais qui ont répondu aux appels d'offre. Les locaux à activités administratives vont se faire sur deux niveaux, avec une partie autonome réservée à l'Espace Associatif Quimper Cornouaille qui sera le gestionnaire principal de ces nouveaux espaces partagés. L'autre moitié du bâtiment est consacré à des bureaux dédiés à des associations, des bureaux partagés et des salles de réunions.

Au total, plus 60 places de parking vont être aménagées près de cette nouvelle maison des associations et une centaine aux abords de l'entrée du stade afin de sécuriser la circulation et de répondre à la demande des riverains sur les prochaines nuisances. Les cars pourront stationner sur l'avenue Léon Blum en face de l'école maternelle et accéderont directement au stade par le terrain d'honneur. La ville prévoit d'installer des fourreaux pour accueillir des voitures électriques (pas de bornes dans un 1<sup>er</sup> temps).

.Afin de permettre à l'association de football de redémarrer sa saison au mieux, l'aménagement du stade synthétique débutera en avril/mai de cette année et devra être terminé fin septembre 2018. Quant à la maison des associations, elle sera normalement livrée en septembre 2019.

Philippe Calvez rappelle qu'une 2ème maison initialement prévue par l'équipe municipale actuelle, devait se faire sur le terrain derrière la piscine de Kerlan Vian. Le projet a été abandonné au regard de la surface de terrain disponible, de la diminution des dotations de l'État associées au choix de ne pas augmenter les impôts des quimpérois.

Philippe Calvez répond ensuite aux questions posées :

***Sur la maison des associations :***

Question : Pourquoi la maison n'est pas construite plus loin sur le petit terrain triangulaire qui reste ?

Réponse : A cause des contraintes économiques pour assurer les girations nous obligeant à faire plus d'enrobés.

Question : Où vont être stockées les archives des associations ?

Réponse : Dans un espace spécifiquement dédié au rez-de-chaussée du bâtiment, les boxes récupérant le matériel spécifique de chaque association adhérente à cette maison des associations, autre que du matériel dangereux (bouteilles de gaz...). Des caissons seront installés à l'extérieur des salles partagées afin que les membres associatifs puissent les récupérer sans gêner les autres utilisateurs encore en réunion dans les salles.

Question : Est-ce que toutes les associations vont être relogées dans cette future maison des associations alors que certaines d'entre elles ont des demandes spécifiques d'utilisation ?

Réponse : Une association qui a besoin d'un atelier pour pratiquer son activité, ne peut pas être dans ce type de maison à ce jour. C'est pourquoi, ce projet ne répond pas à toutes les demandes.

Sachant que leurs locaux sont accessibles, certaines associations vont garder leurs locaux actuels qui répondent à leurs besoins. Par contre, ces locaux pourront être mutualisés afin qu'ils soient utilisés de manière optimum. Les associations vont également apprendre à partager leurs anciens espaces attribués.

Question : Combien existent-ils d'associations à Quimper ? Combien de locaux associatifs sont gérés par la ville ?

Réponse : Nous avons environ 2000 associations sur le territoire. Environ 170 associations occupent 70 locaux municipaux. A Quimper, 1/3 de la population pratique une activité sportive (20 000 habitants et 4 à 5 000 scolaires).

***Sur le terrain synthétique :***

Question : Qu'allez-vous faire de ce petit triangle en herbe ?

Réponse : L'idée pourrait être d'installer des vestiaires avec des blocs douches.

Question : L'association va perdre un terrain de football sur les deux éclairés aujourd'hui. Au vu du nombre de pratiquant certains jours, nous allons avoir beaucoup de mal pour faire jouer les plus jeunes sur le terrain synthétique après 19h, en sachant que nous n'aurons plus qu'un seul terrain éclairé et que l'utilisation de terrains engazonnés reste restreinte.

Réponse : Il nous faudra faire plus d'entretien sur la partie stabilisée qui jouxte le terrain d'honneur qui, lui, est éclairé, afin de vous laisser plus de latitudes dans votre organisation.

***Sur l'accessibilité des lieux :***

Question : Qu'en est-il de l'accessibilité des lieux ?

Réponse : Le surcroît de circulation dans ce quartier est actuellement à l'étude pour répondre au mieux aux problèmes de nuisances des riverains.

Question : Tous les habitants du quartier étaient d'accord pour avoir un portail pour éviter l'accès intempestif de véhicules, notamment le samedi soir, sur l'espace qui représenterait 80 places de stationnement sur votre projet. Le problème est que ce portail a été installé au mauvais endroit il y a plus de 20 ans et qu'il n'est jamais ouvert par les footballeurs lors de manifestations importantes, bloquant les rues avec des stationnements abusifs sur les trottoirs, créant ainsi un danger important pour les piétons. Le marché du dimanche matin est également problématique sur le rond-point d'accès à la rue de l'Île d'Arz.

Réponse : Un terrain accessible au fond d'une impasse peut rapidement devenir un problème d'incivilité qu'il nous faudra prendre en compte. Des panneaux pourront sans doute être rajoutés pour mieux repérer les lieux. Peut-être que les organisateurs de ces manifestations peuvent mettre une personne pour orienter le stationnement. Le propriétaire d'un véhicule mal stationné est responsable.

Un relevé de vitesse a été fait dans la rue de l'Île d'Arz avec 300 véhicule/jour et 24 km/heure en moyenne. Des moyens coercitifs pourraient être mis en place par les services de la ville pour accéder au stade si besoin.

Remarque : Plusieurs demandes de signalétiques ont été faites aux différents élus en place. Aucune n'a jamais abouti.

Question : Qu'en est-il de la circulation pendant les travaux ?

Réponse : Une signalétique spécifique sera installée dès le début du chantier (panneaux jaunes de travaux). Les terrassements commencent en mai 2018, le gros œuvre en juillet avec les toupies de béton, l'arrivée et le départ de la grue, les camions de menuiserie et la partie charpente en septembre. Du fait qu'il n'y est pas de sous-sol et de parking souterrain, les volumes restent toutefois à la marge.

#### **Autres questions :**

Question : Est-il possible d'avoir un mur antibruit pour protéger les riverains ?

Réponse : Les arbres permettent de diminuer sensiblement le bruit en sachant qu'officiellement l'utilisation de cette maison associative se termine à 22h. De plus, un portail automatique empêchera les véhicules d'accéder à partir d'une heure prédéfinie. Une boucle de détection permettra de sortir son véhicule après l'heure.

Question : Avez-vous prévu la date de la réunion publique ?

Réponse : Le mercredi 21 mars 2018 à 18h à la salle Denise Larzul.

Philippe Calvez reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire pour ce projet qui n'est pas encore complètement finalisé.

→ [philippe.calvez@quimper.bzh](mailto:philippe.calvez@quimper.bzh)

Les questions et vos suggestions peuvent également être envoyées à Jacky Frémy.

### **3- Dernières observations sur l'organisation des transports 2018**

- Des logos distincts permettront de mieux repérer les différentes lignes
- L'ensemble des lignes QUB seront gratuites :
  - le samedi en matinée jusqu'à 13h (correspondances incluses)
  - le dimanche toute la journée
  - la navette de centre-ville « QUB City » toute l'année sur son parcours.

Les points forts du nouveau réseau QUB :

- Dessertes des principaux générateurs de Quimper Bretagne Occidentale
- Lignes niveau 1 « Illiqo » : fréquence 12 mn
- Lignes niveau 2 : fréquence 30 mn
- Lignes niveau 3 : fréquence 30 mn pointe/ 60 mn creux
- Lignes périphériques : 4 à 15 allers/retours par jour
- La place de la Résistance et la rue du Parc représentent 2000 montées par jour
- Les lignes majeures Illiqo sont utilisées par près de 50 % des usagers

Deux membres du conseil de quartier ont envoyé par mail les remarques suivantes :

### **3a- Un membre associatif :**

La CLCV de Quimper prend acte du projet de transports collectifs qui semble tenir compte des besoins et habitudes des habitants et de l'évolution urbaine de l'agglomération. Elle salue les efforts réalisés :

- l'installation de supports d'information dans les bus,
- l'aménagement des trottoirs,
- la ponctualité,
- la gratuité du samedi matin,
- l'amplitude horaire,
- l'augmentation de l'offre (festival de Cornouaille, opérations à Noël) etc...

Néanmoins, elle souhaite que certains dysfonctionnements déjà signalés soient résolus à l'occasion de la mise en place du nouveau réseau, notamment :

- accélérer le remplacement des batteries défectueuses sur les bornes électroniques,
- régler les problèmes de pannes répétitives de la borne de rechargement,
- revoir la lisibilité des fiches horaires des lignes Illico (filigrane « Un bus toutes les 12 mn » inutile, encrage différent),
- en cas de perturbation sur le réseau, améliorer l'information en mettant une alerte sur tout système d'affichage électronique,

La CLCV souhaite faire part d'autres réflexions :

- donner une information régulière sur les emplacements des commerces partenaires et s'assurer de leur approvisionnement continu en titres de transport,
- sécuriser les arrêts du rond-point de Kermoysan : voir si le déplacement éventuel d'un des arrêts et le rajout d'un passage piéton est possible ?
- mettre en place des couloirs ou passages prioritaires pour les bus, là où c'est possible
- dans les abris-bus :
  - > réévaluer le nombre en fonction de l'évolution des besoins
  - > installer des bancs dans les plus fréquentés, notamment au Cap Horn, côté supérette
  - > revoir le fonctionnement des « *flash code* »
  - > améliorer l'information
  - > étudier la possibilité d'un éclairage pour ceux situés en zone sombre.
- Faire évoluer la tarification
- Attention aux soldes des titres de transports et notamment des cartes, dont le solde est illisible pour les usagers.
- étudier une offre pour les jours fériés selon l'évolution de fréquentation du réseau

- étoffer l'offre des lignes suburbaines
- communiquer sur le transport collectif, via un dépliant (comme La lettre du tri sur les déchets)
- magasin Leroy-Merlin : à défaut de desserte, mise en place d'une signalisation au niveau du chemin d'accès piétonnier

La CLCV sollicite une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour débattre de la nouvelle organisation des transports collectifs avec les élus de Quimper Bretagne Occidentale.

### **3b- Un membre de la plénière :**

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, les familles résidant sur les communes de Pluguffan et Plomelin ont fait part de leur mécontentement concernant la desserte par les transports en commun du collège Max Jacob (collège de secteur).

Dans la perspective de la mise en œuvre du nouveau plan de transport 2018 et afin d'accéder aux demandes des familles résidant sur les communes précitées, est-il prévu des bus réguliers :

- le mercredi midi (vers 12h45) pour permettre aux élèves de manger au collège ;
- le mercredi après-midi (vers 15h00) pour les élèves pratiquant une activité sportive au sein du collège (U.N.S.S.) ;
- aux horaires de cours atypiques (10h00, 11h00...) ?

### **4- Choix des sujets par thématique**

Chaque membre présent a noté individuellement ses trois choix par thématique et par ordre de priorité.

<b>N°</b>	<b>Thématique</b>	<b>Sujets retenus</b>
<b>1/1</b>	Aménagement Espaces verts Liaisons douces Environnement	La qualité des espaces publics
<b>1/2</b>		L'usage du vélo chez les collégiens et les lycéens quimpérois
<b>1/3</b>		Aménagement de la plaine du Moulin Vert avec une liaison facilitée pour rejoindre le cinéma (passerelle)
<b>2/1</b>	Déplacements Transports Sécurité Stationnement Voirie	Améliorer la cohabitation des différents moyens de transports
<b>2/2</b>		Amélioration de la sécurité de la circulation dans le quartier de la Terre Noire
<b>2/3</b>		L'éclairage public
<b>3/1</b>	Vivre ensemble Animations	Création d'un pôle « Bourse aux échanges »

3/2		Est-ce que la consultation citoyenne sera évoquée au conseil de quartier ?
3/3		Les suites du marché de Penhars
4/1	La salubrité publique Nettoyages des rues	La propreté des espaces publics : voirie, espaces verts
4/2		Entretien des abords des écoles
4/3		Multiplier les poubelles pour le tabac dans la ville (ancienne mairie, nouvelle galerie de Penhars...)

P.S. : Vous trouverez en pièce jointe le choix des sujets retenus par couleur

## 5- Informations diverses

Les articles suivants sont parus dans le Télégramme, Ouest-France et Côté Quimper depuis la dernière plénière du 12 décembre 2017.

### 5a- Informations générales

#### Animations

- Cette année, on va faire la fête à Quimper  
Départ de la Redadeg le 4 mai (course de relais en Bretagne), le Tour de France, les 95 ans du Festival de Cornouaille, 1ère édition du Kemper art bombing festival (recouvrir les arbres de tissus divers)
- Le festival de Cornouaille prépare ses 95 ans
- Le détail des 5ème et 6ème étapes du Tour de France
- Cinq joueurs du top 100 à l'Open de tennis
- Tricoteurs, tricoteuses, tous à vos aiguilles!  
Décorer les arbres et le mobilier urbain
- Festival « T'es toi, j'te cause ». Sujets sérieux traités avec humour  
Du 31 janvier au 4 février à la MPT de Kerfeunteun

#### Solidarité

- Mory Cissé. L'apprenti sur le chemin de son rêve
- Office du mouvement sportif. Soixante-quatre clubs adhérents

#### Citoyenneté

- Sécurité. Le nombre d'incendies à la hausse  
Les détecteurs de fumée en question
- La Sablière. Rencontre entre élus
- Comment la Bretagne cultive sa citoyenneté
- Voisins solidaires. Les faux profils de la mairie s'estompent
- Avant l'escalade du litige, le conciliateur tempère  
Tout le monde peut solliciter un conciliateur

#### Enseignement

- Une école « alternative » en projet proposée par l'association Déployer ses ailes
- La clef des champs, école alternative

Elle promeut une éducation bienveillante d'inspiration Freinet et Montessori

Évaluée entre 160 et 240 euros par mois

- Clap de fin sur la semaine de quatre jours ?
- Éducation. « Bien à l'école bien dans ma vie  
Faciliter le parcours scolaire d'enfants à haut potentiel et autres par des conférences et des ateliers

### Mobilité

- Aéroport : l'heure de vérité ?
- CCI : des annonces sur l'aéroport  
L'objectif est de repasser largement au-dessus des 100 000 passagers annuels
- Hop! : « En 2017, nous avons subi l'effet TGV... »
- LGV : fin janvier, réponse pour le Finistère  
Le conseil d'orientation des infrastructures est chargé de proposer une trajectoire pluriannuelle de financement.
- En roue libre veut des pistes cyclables plus sûres
- Transports en commun: les nouveautés de la Qub
- Prévention. Des piétons plus visibles avec un brassard

### Récompenses

- Ville Fleurie, Quimper conserve son label 4 fleurs
- La reine des cartes de vœux, un joli coup de la ville

### Divers

- En 2017, les bons signes de l'économie locale
- Dix questions à se poser sur la Bretagne en 2018
- Taxe inondation. Pas tout de suite...
- Les bretons ont peur de manquer d'eau  
La Bretagne est la 1ère région d'Europe à être sortie de ce contentieux (trop de nitrates)  
50% boivent l'eau du robinet
- Immobilier. Les prix plus bas qu'il y a dix ans
- L'avenir du territoire est au cœur des enjeux (Pays fouesnantais)

### Projets

- Travaux. Ces chantiers qui s'achèvent enfin  
Vent frais à l'hippodrome, la pépinière Guerrot, la Cité du gaz, Linéostic, le coup de jeune des Halles, le déménagement de France Bleu Breizh Izel, le Steir libéré, des nouveaux commerces route de Bénodet, un hôtel et bar à Locmaria, des caméras au printemps, une résidence en prison
- Le regard d'un artiste sur les halles de demain
- Mérules. Détection obligatoire dans six communes dont Quimper
- Hôpital. Se désendetter pour investir  
Des dizaines de millions investis d'ici 2035: davantage de blocs opératoires

## **5b- Actualités de quartier**

- L'école de Penanguer construite en 1935
- Langue française. Progresser dans la diversité



- Une canalisation cède, le voisinage inondée au Moulin Vert
- Aire de jeux. Premières passes avec des pros à Pencallet

### **5c- Actualités des quartiers (Mag + Agglo de Janvier/Février 2018)**

Penhars : Le Chœur Moi Z'en  
Travailler sur un projet participatif : chanter des chansons françaises

Centre-ville : Pavés de bonnes intentions  
Après les travaux de modernisation des réseaux souterrains, retour des pavés autour de la place au Beurre.

Ergué-Armel : Nouvelle jeunesse à Locmaria  
Réaménagement des espaces publics et installation de nouvelles activités économiques

Kerfeunteun : Fabrikerné, troisième dimension  
Des outils de dernière génération dans un lieu collaboratif (MJC de kerfeunteun)

### **5d- Autre information :**

La semaine de 4 jours a été adoptée par la municipalité pour la rentrée scolaire 2018/2019. Toutes les écoles publiques sont concernées.

## **6- Rappels**

### **6a- Codes d'accès changés**

Depuis début janvier, les codes d'accès au site réservé ont changé. Ils sont valables jusqu'à la fin de la mandature et vous les retrouvez sur vos ordres du jour.

### **6b- Visite du Symoresco**

20 personnes sont actuellement inscrites à la visite de la cuisine centrale du Symoresco qui regroupe Quimper, Ergué-Gabéric, le Centre Communal d'Action Sociale de Quimper et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Steir.

## **7- Bilan des animations de Noël**

Satisfaction générale des Échappées de Noël et des illuminations dont les coûts s'élèvent à 240 000 euros, éclairage compris et 70 000 euros pour les animations sur la cathédrale où environ 60 000 spectateurs ont été recensés. Seules les mairies annexes sont éclairées dans les quartiers, la priorité étant donnée au cœur de ville.

### Remarques :

Un sentiment d'insécurité a été formulé au regard du nombre impressionnant de spectateurs présents aux illuminations de la cathédrale, notamment entre le départ et l'arrivée des gens entre les deux séances proposées. Le fait que les commerçants aient déposé leurs cartons sur la rue, n'ont pas facilité la circulation dans la rue Kéréon. Peut-on mettre en place un circuit plus fluide ?

Dans le cas où les illuminations de la cathédrale sont reconduites cette année, est-il possible qu'elles aient lieu tous les jours ?

## **8- Prochains rendez-vous :** (maison des services publics de Penhars)

Prochaines plénières : Mardi 13 février 2018 à 20h (plénière supplémentaire)  
Mardi 13 mars 2018 à 20h

Prochain collectif : mardi 27 mars 2018 2018 à 20h

Valérie Lecerf-Livet, maire adjointe chargée du quartier de Penhars, invite les membres à partager le verre de l'amitié.

Fin de la séance à 22h30.

Le secrétaire de séance

Jacky Frémy